Point travaux pour les sites d'administration centrale (31 mars 2021)

[En illustration, vue d'artiste de la future salle de convivialité de Toulouse-Auzeville (à comparer avec la précédente version).]

Le groupe de travail sur les travaux et la relocalisation des services du ministère de l'Agriculture en administration centrale s'est réuni le 31 mars 2021 en visioconférence, sous la présidence de Philippe Mérillon, secrétaire général adjoint du ministère de l'Agriculture, accompagné de Marc Rauhoff, sous-directeur de la logistique et du patrimoine (SDLP).

Au cours de cette réunion, le point a été fait sur l'avancement des travaux et sur les déménagements sur l'ensemble des sites de l'administration centrale.

Site de Varenne

La fin des travaux est prévue pour le premier trimestre 2022. Dans le bâtiment E, les démolitions se poursuivent, engendrant de fortes nuisances sonores. Les agents sont informés de l'avancement des travaux chaque semaine par courriel. Le développement du télétravail, lié à la situation sanitaire, facilite la gestion de ces nuisances sonores et atténue les

tensions sur les salles de réunion.

À la fin des travaux, une marquise sera installée dans la cour n° 2 pour accéder à l'entrée de la galerie Gambetta ; elle permettra de délimiter l'accès et de protéger de la pluie les agents qui se rendent dans ce bâtiment.

Site du Ponant

L'ensemble des agents du service de la modernisation (SM) sont désormais présents sur le site. Pour les agents au rez-de-chaussée, les films occultants ont été retirés. Certains ont préféré les laisser. C'est à la demande.

À la demande du service de la modernisation, des travaux de cloisonnement ont été réalisés dans certains grands bureaux. Il s'agit d'un cloisonnement « fermé », qui permet aux agents de ne pas avoir à porter le masque. Des recloisonnements sont d'ores et déjà programmés pour d'autres bureaux.

> *La CFDT, qui avait demandé ces aménagements pour des raisons sanitaires, salue cette décision qui permet aux agents d'occuper les lieux sans avoir à supporter la contrainte permanente d'un masque.*

Les agents ont accès à la cantine de la préfecture.

L'administration rappelle que ce site est traité comme tout autre site du MAA. Une voiture est accessible pour aller d'un

site à un autre.

Pour la SDSI, une demande de mobilier est en cours. Le nettoyage de la moquette a été réalisé à la demande du service de la modernisation.

Sur ce site, deux salles de réunion seront mutualisées sur Mosar.

> *La CFDT demande qu'on permette aux agents du site de Ponant d'accéder à des bureaux sur le site de Varenne pour éviter des déplacements inutiles, par exemple s'ils ne souhaitent pas revenir sur le site de Ponant à l'issue d'une réunion.*

Marc Rauhoff verra s'il est possible d'identifier des bureaux de passage. Aujourd'hui, la réservation de salles de réunion, via Mosar, est facilitée par le contexte actuel, la demande étant peu importante.

Site de Vaugirard

Les nuisances sonores liées aux travaux sur les bâtiments de la fédération de la mutuelle nationale française vont durer jusqu'à juin. Après juin, le MAA ne dispose pas d'information sur la poursuite des travaux ; les marchés publics sont en cours. Les interlocuteurs étant peu coopératifs sur le sujet, le MAA rencontre de nombreuses difficultés à obtenir un planning des travaux.

A la DGAL, les réflexions sont engagées pour définir le *zoning* adapté au contexte des travaux bruyants et de la réorganisation. À ce stade, la SDLP n'a pas reçu de planning ni d'informations sur le *zoning*.

En ce qui concerne le non-renouvellement du bail à son échéance, les réflexions se poursuivent. Des négociations sont en cours avec les conseil de l'immobilier de l'État, qui définit la politique immobilière. En l'état actuel des choses, il avait été convenu de vendre le bâtiment actuellement occupé par AgroParisTech (site de Maine) pour financer le projet de Saclay. Le MAA n'est pas convaincu de l'opportunité de cette vente et se mobilise pour récupérer ce bâtiment, qui pourrait accueillir la DGAL.

Site de Toulouse

Un nouveau scénario permettant de limiter le passage à proximité des salles de réunion pour accéder à la salle de convivialité (déjà évoqué dans notre précédent compte rendu) vient d'être retenu. Il reste à finaliser la solution pour la climatisation.

L'ambiance présentée sur la photo-projet de l'entrée du site (revêtements de sol et plafond) pourrait être retenue. Marc Rauhoff précise que le choix devrait être arrêté par les agents du site ; il espère que la SDLP ne devra pas intervenir dans ce choix.

Les travaux sur le quai de déchargement se poursuivent. Une nouvelle étude de sol est en cours afin de garantir la stabilité de ce quai. Le planning prévu devrait être respecté.

Concernant le contrôle d'accès Cephya III Toulouse, Thierry Game indique que la date de la réception définitive aura lieu le 3 mai.

Site de Barbet-de-Jouy

Des mises aux normes électriques sont en cours pour l'Auri. Les travaux de remplacement des huisseries vont se poursuivre dès 2022 avec un séquençage à l'identique de ce qui a été fait précédemment, à savoir le remplacement des huisseries pour 4 à 5 bureaux en même temps ; les agents concernés seront en télétravail ou occuperont des salles de réunion dédiées à cet effet.

Site de Maine

Une des trois chaudières du site n'est plus fonctionnelle. Les travaux nécessaires seront réalisés cet été afin de garantir le chauffage à l'hiver prochain.

Schéma pluriannuel de la stratégie immobilière (SPSI)

Depuis plusieurs mois, une réflexion sur la stratégie immobilière du MAA est en cours. Les objectifs sont multiples

: ne pas renouveler le bail du site de Vaugirard et occuper des locaux qui appartiennent à l'État, rassembler la communauté de travail sur un minimum de sites, intégrer les évolutions liées au télétravail, développer les espaces collectifs (salles de réunion, salles de convivialité…), revoir l'occupation des locaux au regard des extensions des bâtiments D et E, intégrer les événements nouveaux (crise sanitaire, réformes…).

Dans ce schéma, il est nécessaire d'une part de stabiliser la politique immobilière et de déterminer les surfaces et les locaux dévolus au MAA et, d'autre part, de définir la stratégie d'occupation de ces locaux.

Ce schéma sera présenté au prochain groupe de travail (prévu le 1er juin) ainsi qu'au CHSCT d'administration centrale du 24 juin *[voir notre compte rendu]*. Il comportera certainement plusieurs scénarios, en fonction des surfaces dévolues au MAA. L'administration laisse entendre que les agents plus jeunes préfèrent disposer d'espaces collectifs plutôt que de bureaux individuels…

> *Pour la CFDT, il sera important de faire valoir l'intérêt des agents dans ce schéma, pour trouver le bon équilibre entre le développement des espaces collectifs et les espaces de travail individuels. Ces derniers ne doivent pas être sacrifiés pour développer des espaces collectifs, qu'il*

s'agisse d'espaces de travail en open space, de salles de réunion ou de salles de convivialité. De même, la CFDT sera vigilante sur le télétravail, qui ne doit pas devenir la seule alternative pour l'agent qui a besoin de calme pour travailler, mais rester un choix personnel de l'agent.

N'hésitez pas à nous faire part de vos préoccupations.